

DGA ESSAIS EN VOL

Istres, le 19 janvier 2022

N° DGA01D22001216/ARM/DGA/DT/EV/SDAEE/CC-Is

Lettre transmise par mail

Objet : **Renouvellement d'agrément pour bénéficiaire du service de la CER**

Références :

- a) Article D131-4 du code civil de l'aviation civile
- b) Arrêté du 20 juillet 2016 fixant les procédures applicables aux organismes rendant les services de la circulation aérienne militaire et aux usagers de la circulation aérienne militaire (arrêté RCAM)
- c) Contrat n° 1901453 relatif à la fourniture du service de la CER au profit de la société AIRPLANE DELIVERY

Monsieur,

En réponse à votre demande d'agrément et conformément aux dispositions de la réglementation, je donne mon accord pour la prise en compte par les services de la CER des vols d'essais, de réception ou à caractère technique effectués par votre société pour l'année 2022.

Votre Agrément porte le numéro : 22- 138

Le présent agrément couvre les prestations objet du contrat en référence c) jusqu'au 31 décembre 2022.

La cellule de coordination de la division CER devra être impérativement contactée (tel : +33.4.42.48.36.67 ou 36.68 – dga-ev-istres.dcer.fct@intradef.gouv.fr) pour définir les modalités pratiques nécessaires à la réalisation des vols.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'ingénieur général de l'armement
Arvind BADRINATH
Directeur de DGA Essais en vol



Destinataire :

Monsieur GAUDON Alain
Directeur
AIRPLANE DELIVERY
31270 CUGNAUX France

Diffusion intérieure (sans P.J.):

- DT/EV/D
- DT/EV/IS/SDT
- DT/EV/IS/SDAEE/CC (Mme Hamon Emilie-Mme Marius-Edmond Brigitte)
- DT/EV/SDPME/DCER (M. François Laurent, M. Patrick Francescutti)